

Ouverture de l'appel à candidatures pour les programmes FrenchTech120 et Next40

La Mission French Tech annonce l'ouverture de l'appel à candidatures pour la promotion 2023 de son programme French Tech 40 / Next 120. Maddyness vous présente les critères pour faire partie du programme.

Pour faire partie du FrenchTech120 / Next40 en 2023, les startups devront répondre à des critères de performances économiques rehaussés par rapport aux années précédentes. Les licornes seront automatiquement à nouveau admises au sein du Next40. Pour le reste des places disponibles, elles seront attribuées aux entreprises ayant réalisé la levée de fonds la plus importante entre 2020 et 2022, sans que le seuil de 100 millions d'euros donne lieu à un accès automatique comme c'était le cas pour les précédentes promotions.

Concernant le volet « levées de fonds », les entreprises doivent avoir réalisé, entre 2020 et 2022, une levée de fonds d'au moins 40 millions d'euros. La sélection se fera par ordre décroissant des levées de fonds, à hauteur des 40 places disponibles. Ce volet permet notamment de sélectionner des startups deeptech et/ou industrielles, qui ont besoin de financements importants pour financer leur R&D et/ou leur site industriel, sans avoir de revenus dans les premières années. Du côté du critère « hyper-croissance » : les entreprises doivent avoir réalisé un chiffre d'affaires d'au

moins 10 millions d'euros lors du dernier exercice fiscal clôturé et avoir réalisé une croissance moyenne d'au moins 25 % lors des trois derniers exercices clôturés.

Après avoir listé les startups répondant à ces critères, il sera également demandé des engagements en matière de transition écologique, de parité et d'inclusion avec la réalisation notamment d'un bilan carbone « scope 1, 2 et 3 » d'ici la fin de l'année 2023. Elles devront transmettre à la Mission French Tech le résultat de son index d'égalité Femmes/Hommes associé à des propositions d'actions pour l'améliorer.

Les startups sélectionnées se verront proposer pendant toute l'année un accompagnement personnalisé de la part des services de l'État compétents, une intégration dans certaines actions de diplomatie économique, des opportunités, notamment en matière de visibilité, en France et à l'international, ou encore des événements de partage d'expérience sur l'entrée en bourse, la parité, l'intégration de la transition écologique dans son activité, ou encore la croissance externe.

Pour déposer leur dossier, les entreprises peuvent se rendre sur

À lire aussi

[Malt, Sorare... Voici la promo 2022 du Next40 et French Tech 120](#)